



FORMATION CONTINUE Demande d'inscription Programme National de Formation (PNF)

1. Ce document peut être rempli entièrement sous format dématérialisé. **Un seul** document renseigné par formation demandée.
2. Il doit être **signé** par le demandeur, **daté** et **validé** par son autorité fonctionnelle ou son autorité hiérarchique
3. Ce document doit être transmis par le biais du formulaire d'inscription en ligne <https://urlr.me/1czqS>

❖ FORMATION

Intitulé de la formation : Préparation au concours d'inspecteur de la jeunesse et des sports (concours interne ou 3^{ème} voie) – Phase ADMISSION

Numéro de session (le cas échéant) : Session 1

Dates de la formation : 15 mars au 24 mai 2024

Lieux de la formation :

- ❖ En webinaire de 16h30 à 18h30, les 20, 22 mars et les 02, 09 et 11 avril ;
- ❖ Séminaire présentiel du 23 au 26 avril 2024 au CREPS de Toulouse ;
- ❖ Un oral blanc de mise en situation réelle avant le 17 mai 2024.

Pour le séminaire présentiel, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du service d'affectation.

❖ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Nom / Prénom : Virginie BOISSY

Mél : virginie.boissy@creps-toulouse.sports.gouv.fr

❖ DEMANDEUR

Nom/Prénom :

Signature :

Né(e) le :

Mél :

Tel :

Catégorie : A B C

Grade :

Statut : Titulaire Contractuel

Fonction :

Service d'affectation :

- Direction des sports
- DJEPVA
- SDJES (préciser) : Académie :
- DRAJES (préciser) : Région Académique :
- Etablissement public (préciser):
- Agence Nationale du Sport (ANS)

MOTIVATION DE LA DEMANDE DE FORMATION (cases à cocher)

- Agent stagiaire ou titulaire en formation professionnelle statutaire
- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Je remplis les conditions pour m'inscrire au concours interne d'IJS OUI NON

Vous devez, à la date de clôture du registre d'inscription, être :

- fonctionnaire appartenant à un corps, à un cadre d'emploi ou à un emploi classé en catégorie A ou de même niveau,
- ou agent non titulaire du niveau de la catégorie A.

Vous devez être en position d'activité (qui englobe notamment les congés de maladie ou pour formation, le service à mi-temps thérapeutique qui ne sont pas considérés comme interrompant l'activité) ou de détachement ou de congé parental. Vous ne pouvez pas vous présenter à des concours si vous êtes en disponibilité.

Vous devez justifier de 4 ans de services publics en l'une ou l'autre de ces qualités à la date de clôture des registres d'inscription. Les services publics pris en compte sont les services accomplis en qualité d'agent public de catégorie A, c'est-à-dire de fonctionnaire ou d'agent non titulaire, de l'État, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière ou des établissements publics qui en dépendent.



❖ **VALIDATION**

Laissez la souris sur les différents champs pour identifier le contenu à renseigner

Pour les agents affectés en SDJES /DRAJES		Pour les agents affectés ou détachés en Établissement public ou GIP	Autres affectations
CEPJ/ CAS / IJS / corps admin./ autres corps	CTS		
L'autorité hiérarchique	L'autorité fonctionnelle (DTN)	L'autorité hiérarchique	Le supérieur hiérarchique
<input type="radio"/> Validé <input type="radio"/> Refusé SIGNATURE	<input type="radio"/> favorable <input type="radio"/> Défavorable SIGNATURE	<input type="radio"/> Validé <input type="radio"/> Refusé SIGNATURE	<input type="radio"/> Validé <input type="radio"/> Refusé SIGNATURE

Pensez à enregistrer ce formulaire en intégrant votre NOM et Prénom dans l'intitulé du fichier.

Transmettez le au CREPS de Toulouse par le biais du lien vers le formulaire en haut de page 1.